

-REPUBLIQUE FRANCAISE-
MAIRIE de VIF (Isère)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie
Le Lundi 27 janvier 2025 en Salle du Conseil à 20 heures 00**

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 23 septembre 2024

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 25 novembre 2024

Décisions Administratives

Rapports

I - INTERCOMMUNALITÉ

1 – Dissolution de l'ASA dormante CANAL D'ARROSAGE DE VIF

2 – Dissolution de l'ASA dormante GRESSE AMONT

II - RESSOURCES HUMAINES

3 - Actualisation du tableau des emplois

III - FINANCES

4 - Convention constitutive d'un groupement de commandes entre la commune de Vif et le CCAS de Vif pour la préparation, la passation, la conclusion et l'exécution d'un marché public de prestations de service d'assurances

5 - Avenant n°1 au mandat de maîtrise d'ouvrage, avec la Société publique Locale « Isère Aménagement » pour la construction de la nouvelle médiathèque de Vif – contrat de quasi régie

6 - Vote du budget primitif - Commune de VIF - Exercice 2025

7 - Vote des taux d'imposition

8 - CCAS - Subvention de fonctionnement 2025

9 - Octroi de la garantie à certains créanciers de l' Agence France Locale Année 2025

IV - CULTURE, EVENEMENT, TOURISME

10 - Désherbage des fonds documentaires de la Médiathèque

V - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME

11 - Maison Maréchal-Durand – Premier avenant au mandat de vente à l'agence immobilière Immo Sud +

VI - TRAVAUX, VOIRIES, ACCESSIBILITÉ, RISQUES MAJEURS

12 - Opérations de voirie et espaces publics – Modalités du fonds de concours entre la Commune de Vif et Grenoble Alpes Métropole

13 - Service commun accessibilité – Convention d'extension du service commun accessibilité

14 - Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) sur le Drac porté par le SYMBHI (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère) - Validation avant-projet

VII - VOEU

15 – Voeu pour une meilleure représentativité des communes à la Métropole

Informations diverses

AFFICHÉ LE 21 JANVIER 2025

**Le Maire,
Guy GENET**

